



OSISKO DÉVELOPPEMENT

AVIS DE NOTIFICATION ET D'ACCÈS AUX ACTIONNAIRES INSCRITS ET NON INSCRITS

Nous avons recours à la notification et à l'accès pour transmettre à nos actionnaires inscrits et non-inscrits le rapport sur la loi relative à la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement pour l'exercice financier terminant le 31 décembre 2024 (le "**Rapport 2024**"), disponible sur notre site internet. Cet avis comprend des informations sur la manière d'accéder en ligne au Rapport 2024 et sur la manière de demander une copie papier.

ACCÉDER AU RAPPORT 2024 EN LIGNE

Le Rapport 2024 peut être consulté en ligne sur SEDAR + à l'adresse suivante www.sedarplus.ca ou sur notre site web à l'adresse <https://osiskodev.com/about-us/#corporate-governance>.

OBTENIR UNE COPIE PAPIER DU RAPPORT 2024

À tout moment, pendant une période d'un an à compter de la date de son dépôt sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca), vous pouvez demander une copie papier du Rapport 2024, sans frais, en contactant : info@osiskodev.com.

Les demandes de copies papier vous seront envoyées dans les 10 jours calendriers suivant la réception de votre demande.

CONTACT POUR LES QUESTIONS RELATIVES A LA NOTIFICATION ET À L'ACCES

Si vous avez des questions concernant la notification et l'accès, veuillez appeler le 1-866-600-5869 ou envoyer un courriel à tsxtis@tmx.com.

Bien que la notification et l'accès soient utilisés comme moyen de transmettre aux actionnaires notre Rapport 2024, il convient de noter que le rapport ne fait pas partie des documents liés à la procuration transmis aux actionnaires dans le cadre de notre assemblée annuelle et extraordinaire de 2025 et ne concerne aucune question soumise au vote de nos actionnaires lors de cette assemblée.